

Réf: Dossier N° 071695

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « societe immobiliere de lotissement et d'aménagement foncier » en abrégé « SILO-AF »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 7052,
Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « societe immobiliere de lotissement et d'aménagement foncier » en abrégé « SILO-AF »

Objet :
-lotissement
-aménagement foncier
-vente de biens immobiliers
-financement de lotissement
-promotion immobilière
-construction
-réhabilitation
et pour la réalisation de l'objet social
_l'acquisition, la location et la vente de tous bien meubles et immeubles.
_l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
_la prise en location gérance de tous fonds de commerce
_la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
_et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 7052,

Ilot 163

Dirigeant(s) : M GLEHELLO KAMBOU KLELO GEORGES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00541 du 27/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03504/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

